

Avis de Vente au plus offrant A.O. N°43/2018

La société **Gammarth Immobilière (G.I)**, Société de droit tunisien propriété de l'Etat et mandatée par ce dernier se propose de lancer un appel d'offres de Cession à l'amiable pour le compte de l'Etat tunisien De cinq (05) Biens immobiliers (en Lots séparés) et ce comme suit :

- **Cinq (05) Terrains sis à El Mhamdia- Ben Arous, à El Kalaa Kebira et à Messadine - Sousse et à El Jem - Mahdia:**

Lot	Terrain	Titre Foncier	Emplacement	Superf.Totale	Vocation
I	Balkis	58381 Ben Arous	Sur la route principale GP3 El Mhamdia- Zaghoun A 15 minutes de la zone industrielle El Mghira	24 447 m ²	<p>- Zone d'Habitat Individuel à forte densité UB3 COS : - (0,65) pour le groupé - (0,50) pour l'isolé densifié - (0,40) pour le jumelé - (0,35) pour l'isolé CUF : (1) Hauteur : 8 m</p> <p>-Zone Industrielle (ZI) : Activités industrielles alimentaires agricoles et manufacturières non polluantes Cos : (0,5) CUF : (0,6) Hauteur : 10 m</p>
II	La rose	75502 Sousse	El Kalâa El Kebira Sousse à 500 mètres de l'Autoroute A1 Tunis-Sousse et à proximité du centre touristique et de loisir " Madinet Ezzahra Parc"	4 942 m ²	Agricole
III	Arij	36780 Mahdia 6 300 m ²	La Route principale P1 menant vers la ville d'El Jem et à proximité de l'hôtel Club Kasr El Jem	3 150 m ² dans l'indivision	Agricole

IV	El Amal	28910 Mahdia 7 184 m ²	La Périphérique de la ville d'El Jem-Mahdia A proximité de la route commerciale d'El Jem et à quelques minutes de l'Amphithéâtre d'El Jem	1 017,73 m² dans l'indivision	Agricole A proximité d'un tissu urbain existant à usage d'habitation
V	El Foll	72643 Sousse	Messadine -Sousse à proximité du Boulevard Dr Taieb Hachicha, du stade Municipal et de la gare de Messadine - Msaken	77 m²	Parcelle à normalisée avec le lot n°9 du lotissement Khadija Bouhlel (la vocation du Lot n°9 : Habitat Individuel Jumelé)

Les plans de situation sont disponibles sur le site www.gammarth-immobiliere.tn, ou directement au siège social de Gammarth Immobilière ou à son bureau à Sousse.

Les biens objets de la cession seront cédés **libres de tous droits ou hypothèques**. Ils relèvent de la propriété de l'Etat. La propriété a été acquise par l'Etat aux termes des décisions de confiscation et en application du Décret-loi n° 2011-13.

La présente procédure de vente est régie par les conditions figurant au sein du dossier type et dans l'avis d'Appel d'Offres.

La vente porte sur les biens immobiliers, meubles et équipements dans l'état où ils se trouvent, à constater sur place par le soumissionnaire et ses conseillers techniques et juridiques sous sa propre responsabilité.

Les personnes intéressées par l'acquisition des biens immobiliers objet de la cession sont invitées à s'assurer, le cas échéant, de leurs vocations et de leurs situations auprès des autorités locales et des services techniques compétents avant de participer à la présente procédure de cession.

Toute personne physique ou morale désirant prendre part au présent appel d'offres est autorisée à visiter les biens mis en vente selon les conditions fixées dans le cahier des charges (C.C) et après retrait de ce dernier, aux heures ouvrables, contre le paiement de la somme non remboursable de cent dinars (100 DT) en espèces ou par chèque au service financier de la société ou à son agence régionale sise en face du carrefour Sahloul-Sousse.

Les soumissionnaires feront parvenir leurs offres par voie postale, sous pli recommandé, par rapid-poste ou les déposer directement au bureau d'ordre de Gammarth Immobilière contre décharge. Les offres seront placées sous enveloppe extérieure fermée et scellée avec la mention :

Destinataire : Société Gammarth Immobilière

Adresse : Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Immeuble Al Karama Holding Les berges du lac 1053 Tunis – Tunisie

Objet : Participation à l'Appel d'Offres N° 43/2018

«A Ne Pas Ouvrir par le service du bureau d'ordre»

L'enveloppe extérieure comportera les pièces administratives et financières de A à F énumérées dans l'art. 8 « contenu des offres » dont le cautionnement de participation selon les conditions figurant au C.C est fixé forfaitairement à **Dix mille dinars (10 000 DT) le lot I, et Cinq mille dinars (5 000 DT) pour chacun des lots de II à V.**

La date limite de remise des offres est fixée au **jeudi 22 Novembre 2018 à 15H00**, le cachet du bureau d'ordre de G.I faisant foi. **La séance publique d'ouverture** des plis sera tenue le même jour à **15H30** au siège de la société en présence d'un huissier notaire, des soumissionnaires ou leurs représentants (munis d'une pièce d'identité et d'une procuration).

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs soumissions pendant **cent quatre-vingt (180) jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Pour plus d'informations veuillez contacter le service commercial de la société ou son agence régionale (+216 71 960 100+216 73 369 037 +216 98 910 000) .**GI**